



CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLE

Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales. une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.

Déconstruire des ouvrages d'un aménagement intérieur.

Mettre en œuvre des isolants thermiques en panneaux ou rouleaux, des systèmes d'étanchéité à l'air et de gestion de la vapeur d'eau.

Réaliser des plafonds suspendus démontables et non démontables sur ossature.

Réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre et similaires sur ossature.

Réaliser des cloisons en plaques de plâtre et similaires sur ossature intégrant différents types d'Ouvertures.

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions. Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 375 heures

Temps en entreprise : heures

Temps complet : 375 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 5 062€

- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

RNCP 37122 Diplôme CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLE Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

Ministère du travail



Date d'échéance de l'enregistrement : 05-03-2028

Date de validité du titre : 05/03/2023 au 04/03/2028

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

- **Suite de parcours**

titre professionnel agent de maintenance du bâtiment

titre professionnel peintre en bâtiment

titre professionnel chef d'équipe construction durable

- **Débouchés**

Plaquiste

Plâtrier

Agenceur de magasins, de bureaux

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLE Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires (6 mois de la sortie de la formation)

- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Programme de formation**

CCP1 - Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15



- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025

94,70 %
DE STAGIAIRES
SATISFAITS

87,54 %
D'OBTENTION DE
LA CERTIFICATION *

71,12 %
D'ACCÈS A
L'EMPLOI **
DANS LES SIX MOIS

**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet
des résultats des formations dispensées dans le centre**

